

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. — ALGÉRIE

L'année 1970 est pour l'Algérie le début d'une phase nouvelle importante, avec le Plan quadriennal de développement. C'est dans cette optique que nous avons envisagé la chronique de 1970. Donc, plus que des résultats concrets durant la période nous dégagerons l'esprit du Plan et parmi les objectifs tracés, nous verrons les objectifs des investissements, l'industrie, le commerce extérieur et le développement régional; concernant l'année 1970, nous verrons la loi des finances, et la formation professionnelle avec les Instituts de technologie.

1. — LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT : LES OBJECTIFS DU PLAN QUADRIENNAL

Aux yeux du pouvoir algérien, le Plan représente une phase décisive dans la poursuite de la construction du socialisme; « l'application de ce plan contribuera certainement à approfondir davantage la Révolution socialiste, car il se trouve que les institutions et les secteurs importants, vitaux et stratégiques sont financés par des capitaux de l'Etat... Son application donnera au pays une solide base industrielle qui lui permettra de réaliser un élan important dans la voie de l'édification d'une économie nationale homogène et de répondre aux besoins quotidiens de notre peuple » (1).

A) — LES INVESTISSEMENTS GLOBAUX

Dans quel contexte se situe l'effort d'investissement du pays ?

Dans l'optique du développement planifié de l'économie algérienne on peut dire qu'un investissement correspond à une renonciation de la part de l'ensemble de la population soit volontairement, soit d'une manière forcée, à des consommations immédiates au profit de consommations futures.

(1) Extrait du discours du Président Houari BOUMEDIÈNE à la conférence annuelle des présidents des A.P.C. Alger, le 5 février 1970.

La mise en route d'un processus de croissance dépend de la réalisation des programmes d'investissement dans le domaine des activités productives, et en priorité dans celui des travaux d'infrastructure : routes, ports, barrages, centrales électriques, formation de cadres de l'industrie, de l'agriculture et de l'administration et du social. L'agriculture et l'industrie peuvent être considérées comme les secteurs moteurs dont le développement entraînera celui des autres activités.

1°) Objectifs globaux.

Les investissements publics pour l'exécution de l'ensemble des programmes industriels, d'infrastructure, agricoles et de formation, s'élèvent à 27 740 millions D.A. pour un objectif de réalisation fixé à 26 400 millions D.A. durant la période 70-73 (95,2 %).

Par secteur, la répartition des investissements à réaliser, est la suivante :

	Investissements (1)	Structure
Agriculture	4 070	16,3 %
Industrie	12 100	45,7 %
Infrastructure	2 277	8,5 %
Education	2 283	8,6 %
Formation	557	2,0 %
Habitat	1 370	5,0 %
Transport	800	3,0 %
Tourisme	500	1,8 %
Social	884	3,3 %
Equipement collectif	760	2,8 %
Equipement administratif	800	3,0 %
	26 400	100 %

(1) Investissements + Industrialisation + Equipements + Amortissements.

Le secteur industriel bénéficie de plus de 45 % du montant des investissements de la période. L'importance des investissements industriels s'explique par le fait que le développement rapide de l'appareil industriel conditionne l'essor économique du pays. C'est un choix politico-économique qui ne va pas sans problèmes, en particulier celui de l'emploi.

La comparaison du secteur industriel et du secteur agricole, avec pour ce dernier 16,3 %, des investissements, peut donner l'impression que le secteur agricole est défavorisé par rapport au secteur industriel. La faiblesse relative des investissements agricoles est due à la limitation des capacités d'absorption de ce secteur d'une part, et à la nature des projets d'investissements dans l'agriculture d'autre part. Les transformations dans le monde rural exigent de longs délais. Néanmoins des dépenses importantes seront consacrées à la réalisation de grandes opérations de mise en valeur (Bou-Namoussa, Abadla, Chélib). Il faut signaler, en outre, que l'agriculture bénéficiera natu-

rellement d'une partie des investissements réalisés dans d'autres secteurs tels l'infrastructure, l'habitat, la formation et le social.

Le volume des investissements de l'infrastructure (routes, ports, barrages, transports et télécommunications) a été déterminé en tenant compte de l'incidence des différents projets agricoles et industriels. On peut les considérer comme les investissements d'appui du développement agricole et industriel.

En ce qui concerne les investissements consacrés à l'éducation et au social, la priorité est accordée aux besoins en matière de formation et d'éducation (2 840 M.D.A., soit 10,6 % des investissements) et dans le domaine du social, 884 M.D.A. dont 293 M.D.A. pour la santé publique (tableau 1).

TABLEAU 1
Investissement dans l'éducation et formation
1970-1973

(Millions de D.A.)

	Projets en cours	Projets nouveaux	Total (1970-73)
<u>Education</u>			
primaire	80	730	810
secondaire	690	255	945
supérieur	255	225	480
extrascolaire	-	48	48
total	1 025	1 258	2 283
<u>Formation</u>			
formation	200	157	357
institut	-	200	200
total	200	357	557
Total général	1 225	1 615	2 840

Dans le domaine de l'enseignement l'objectif retenu est la scolarisation de 98 % de la jeunesse scolarisable (dans le primaire) d'ici 1974 pour atteindre la scolarisation totale vers 1980. Le taux de scolarisation globale passera de 50 % en 1969 à 70 % environ en 1973-74.

Les besoins importants en cadres indispensables pour le développement de l'économie, nécessitent l'adaptation de l'enseignement secondaire aux réalités présentes du pays. Le cycle secondaire doit faire face non seulement aux besoins de l'économie, mais doit aussi satisfaire l'enseignement supérieur. Les effectifs de ce cycle doivent tripler d'ici 1973 (60 000 élèves).

L'enseignement technique et la formation professionnelle doivent être poussés à tous les niveaux en fonction des besoins. Quant à l'enseignement supérieur, du fait de l'expansion de l'enseignement secondaire, il dispose d'une base de recrutement plus importante. De 8 000 étudiants en 1970, on doit passer à 25 000 en 1970 soit un accroissement annuel de 20 %.

Ces objectifs ambitieux exigent des dépenses de l'ordre de 2 840 millions D.A. soit pour :

— Primaire	810 millions D.A.
— Secondaire	945 millions D.A.
— Supérieur	480 millions D.A.
— Formation	557 millions D.A.
— Extra-scolaire	48 millions D.A.

A ces dépenses il faut ajouter les charges récurrentes entraînées par les investissements de l'éducation et imputées au budget de fonctionnement. Celui-ci aura un accroissement de 87 % pendant la période quadriennale; il passera de 878 millions en 1969 à 1 650 millions en 1973. Cette charge tant en investissements qu'en dépenses de fonctionnement est particulièrement lourde pour l'Algérie. Mais il s'agit d'un choix politique primordial qui conditionne le développement économique, social et culturel du pays.

Les transformations rapides attendues de l'économie algérienne risquent de provoquer un décalage assez important entre les besoins sociaux et l'infrastructure collective et sociale, telle que l'habitat, les équipements collectifs ruraux et urbains. Le projet et la promotion de la population sont étroitement liés à l'existence de cette infrastructure collective propre à assurer à chaque individu des conditions de vie meilleures. C'est ainsi que le Plan quadriennal a prévu pour ces secteurs environ 3 000 millions D.A. d'investissement en vue d'améliorer les conditions de vie de la population et compléter les actions entreprises par les services d'enseignement, de la santé, des affaires sociales.

La réalisation d'un programme d'investissement aussi important exigera du pays un effort considérable. Globalement le volume des investissements devrait passer de 20 % du P.I.B. en 1969 à environ 30 % du P.I.B. à la fin de la période quadriennale en 1973.

Outre les investissements opérés par l'Etat, d'autres investissements seront réalisés, soit par les collectivités locales dans le cadre de la décentralisation (300 millions D.A.), soit par le privé qui sera orienté vers les branches des industries de transformation (1 608 millions D.A.).

2°) *Evaluation du coefficient de capital.*

Bien que les difficultés d'interprétation soient notoirement connues, on utilisera pour la mesure de cette efficacité, le coefficient de capital.

L'objectif d'investissement à réaliser durant la période est fixé à 27 740 millions D.A. comme nous l'avons déjà dit au début. Sur cette masse 60 % des investissements sont affectés aux deux secteurs productifs (industrie et agriculture, avec 16 450 millions D.A.). L'accroissement attendu de la valeur ajoutée globale est estimé à 6 455 millions D.A. Ce résultat est dû non seulement aux actions directes de l'investissement, mais aussi à une meilleure utilisation des capacités disponibles et à l'amélioration de l'organisation de la sphère productive.

La majeure partie de cet accroissement proviendra du développement de l'appareil industriel pour environ 76 % (4 895 millions D.A.), y compris les bâtiments et les travaux publics. La participation de l'agriculture n'est que de

4 % (300 millions D.A.) et le secteur transport, services et commerce que de 20 % (1 250 millions D.A.). Donc, on peut considérer que la mise en œuvre des investissements provoque un accroissement de biens et services évalué à 6 455 millions D.A.

Le coefficient de capital global prospectif est donc de 4/3. En réalité ce coefficient 4/3 prend en compte les effets productifs d'une partie des investissements du Plan quadriennal et une grande partie des investissements du triennal (1967-1969) dans la mesure où l'accroissement de la quantité de biens et services de la période du 2^e Plan est engendrée par ces deux séries d'investissements.

L'importance du coefficient provient aussi du fait que la phase de démarrage dans laquelle l'Algérie est engagée et dont le résultat est l'accélération de croissance, détermine la valeur du rapport. En effet, la faiblesse initiale du stock de capital, la création de nouvelles activités de production, le niveau d'organisation de l'économie, ont une influence directe sur ce coefficient. D'autres facteurs tels que les techniques de production retenues dans les projets, le poids de la main d'œuvre, ainsi que les délais de réalisation et l'accroissement du coût des investissements durant la réalisation, ne sont pas sans effet sur l'efficacité des investissements.

a) L'emploi.

La notion de main d'œuvre est implicite dans le rapport : aux investissements de la période doit correspondre un accroissement de l'emploi selon les différents types de technique. Par exemple, dans le cas de l'industrie (hydrocarbures) et de leur valorisation, des industries métallurgiques et mécaniques, l'accroissement du nombre de postes de travail est limité par le fait que ce sont les industries à haut niveau technique et où le coût du poste de travail est élevé.

Au cours de la période quadriennale il y aura des industries qui créeront peu d'emplois et le rapport (investissement/coût de poste) favorisera la technique moderne (génératrice d'emplois en nombre réduit) et donc elle entraînera l'élévation du coefficient de capital et spécialement au cours des premières années de production, le poids de ces industries représentant près de 70 % des investissements industriels.

La grande partie de l'accroissement des emplois résultera de l'accroissement des effectifs dans les industries du bâtiment et des travaux publics. Ces activités fonctionnent sur la base d'une faible densité de capital entraînant un faible coefficient de capital. Par ailleurs, c'est une branche déterminante dans la réalisation des investissements (bâtiment, pour l'éducation, industriel, administratif, habitat). De même les activités productives, substituant aux importations la production locale, contribuent à élever la valeur du coefficient de capital.

b) Les délais de réalisation.

Cet aspect des délais constitue un élément non négligeable puisqu'ils entraînent non seulement une durée considérable de la maturation des projets, mais un accroissement en coûts d'investissement des projets qui malgré les

dépenses importantes ne donneront pas d'effet sous forme d'un accroissement rapide de la production.

Ces éléments concourent à l'accroissement du coefficient de capital par opposition à une situation où ces contraintes n'existent pas (cadres nombreux, mécanisation du travail) permettant ainsi d'élargir les capacités d'absorption et de raccourcir la durée de réalisation des investissements — les investissements liés aux activités non productrices (éducation, santé, équipements collectifs, l'infrastructure) dont il est difficile de quantifier et de saisir les effets sociaux et politiques, seront analysés dans la chronique sociale et culturelle.

La construction de l'économie algérienne dans la phase actuelle se heurte à maints obstacles : surmonter ces obstacles, lorsque cela est possible, correspond toujours à une augmentation du coefficient de capital par rapport à une situation où ces freins sont absents.

Si la valeur du coefficient de capital ne constitue nullement un critère quant au degré de développement atteint par le pays, le niveau de développement de l'économie intervient dans la valeur des deux termes du rapport (tableau II).

TABLEAU II
Coefficients de capital prospectifs (1970-1973).

Secteurs	Investissements 1970 1973	Structure %	Accroissement Valeur ajoutée	Coefficient marginal de Capital	
AGRICULTURE					
Forêts D.R.S.	420	1,5			
Pêches	123	0,5			
Agriculture, élevage	3 597	13,0			
Total	4 140	15 %	300	13,8	
INDUSTRIE					
Mines	433	1,5	160	2,7	
Recherche pétrole, mines	1 777	6,4	-	-	
Energie	735	2,6	80	9,1	
Hydrocarbures	3 263	11,8	1 990	1,6	
Sidérurgie	1 900	6,8			
Industries mécaniques	1 275	4,5	445	7,1	3,17
Matériaux de construction	940	3,3	100	9,4	
Industries chimiques	512	1,8	1 310	0,4	
Diverses	720	2,6	290	2,4	
Industries alimentaires	470	1,7	240	1,9	
Industries textiles,					
Cuirs	575	2,0	1 280	4,4	
Total	12 400	45 %	4 895	2,5	
Transport	800	3 %	150	5,3	
Logements	1 520	5 %	90	16,8	
Autres services, commerces	700	2,5	1 010	0,7	
Total	3 020	10,5	1 250	2,4	
Education, formation, social	4 999	17,5	-	-	
Infrastructure	2 307	9 %	-	-	
Administratif	870	3 %			
Total	8 176	29,5 %	-		
TOTAL GENERAL	27 740	100	6 445	4,3	

B. — L'INDUSTRIE DANS LE PLAN QUADRIENNAL

1^{re}) *Les motivations générales.*

Le choix du développement industriel comme impératif du développement du pays s'inscrit dans la création d'un appareil industriel équilibré capable de promouvoir et d'entretenir sa croissance dans le temps. Cette industrialisation nécessaire visera :

- l'élargissement du secteur moderne de l'économie;
- la transformation des structures de production de l'économie;
- l'intégration de l'économie du pays;
- l'absorption du chômage et du sous-emploi;
- l'accroissement de la productivité, du revenu par tête.

Du fait que le processus du développement est par nature un processus de réactions en chaîne, le développement de l'industrie dépend pour une partie des revenus engendrés par l'agriculture qui se traduisent par une demande en produits manufacturés nécessaires au développement agricole (équipements, engrais...).

Le développement économique intégré exige donc une liaison agro-industrielle. *Pour longtemps* encore une grande partie de la population restera dépendante de l'agriculture, et en Algérie on ne peut pas industrialiser sans moderniser l'agriculture, d'où la nécessité de garantir une étroite coordination entre le développement agricole et le développement industriel.

C'est ainsi que les objectifs fixés par le gouvernement et assignés à l'industrie algérienne pour le plan quadriennal peuvent se résumer :

- mise à la disposition de l'économie d'un certain nombre de produits de base qui lui sont nécessaires tels l'acier, les hydrocarbures (liquides et gazeux), l'énergie électrique, les engrais, le ciment;
- le développement d'une branche qu'on peut considérer comme l'épine dorsale du développement économique, celle des industries de constructions mécaniques et électriques;
- satisfaction des besoins de la population;
- valorisation des ressources naturelles.

L'ensemble de ces objectifs nécessiterait un programme d'investissements industriels importants. *Si l'on veut assurer le décollage de l'économie algérienne pour le début du 2^e septennal*, on doit investir entre 1970 et 1973 environ 12 milliards de dinars, soit 3 milliards de D.A. à peu près par an.

Les résultats attendus de l'appareil industriel sont faibles, puisque la période quadriennale correspond à la réalisation des investissements lourds, faibles producteurs de valeur ajoutée et d'emplois, mais qui sont générateurs d'économie externe. Comme dans le secteur agricole il s'agit de mettre en place de nouvelles structures de production industrielle. Il ne suffit pas de multiplier les entreprises industrielles pour que leur activité représente une fraction importante et croissante du P.I.B. L'important est d'étoffer et d'accroître le poids de l'appareil industriel pour qu'il soit en mesure de

déclencher le processus de croissance, d'entraîner et d'accélérer par la suite cette croissance. Certes, il est possible d'obtenir des taux de croissance élevés en concentrant les investissements dans les branches faciles à développer, mais le problème n'est pas tant d'accroître de 10 % le taux de croissance du P.I.B., mais de mettre en place des activités capables d'entretenir cette croissance et si possible de l'accélérer au cours des années 1974-1980.

Il convient donc que l'économie algérienne dispose de marges de développement suffisantes dans un grand nombre de branches d'activité pour que la diminution du rythme de croissance dans certaines soit compensée par le développement dans les autres branches.

2") *Le programme d'investissement dans l'industrie pendant le Plan quadriennal (2).*

Le précédent existant à l'occasion du Plan triennal 1967-1969, a permis de prévoir pour le Plan quadriennal des investissements d'une importance considérable.

Le programme d'industrialisation se manifeste dans le Plan quadriennal par la mise en œuvre de moyens financiers visant à :

- intensifier la recherche, le forage, les transferts, la transformation des hydrocarbures;
- développer les industries extractives (minerais ferreux et non ferreux);
- Accroître la production sidérurgique et les industries de transformation, mécanique et électrique;
- Donner une expansion nouvelle aux produits de première nécessité (industries alimentaires et textiles, produits pharmaceutiques...).

a) Les hydrocarbures.

Il ne nous semble pas nécessaire de dire l'importance que revêt pour l'Algérie ce secteur d'activité.

Trois raisons essentielles justifient l'intensification des activités dans le secteur :

- Accroître les possibilités financières du pays, puisque les hydrocarbures constituent un grand secteur d'accumulation;
- Fournir la matière première indispensable au développement de la pétrochimie, branche importante de l'industrialisation du pays;
- De façon plus générale, fournir une source d'énergie (le gaz) indispensable à l'ensemble de l'économie nationale et à la population du pays.

Mais elle passe par un certain nombre de conditions :

- Intensification de la recherche;
- Accroissement des capacités de transfert;
- Lancement d'un programme de développement des gisements et d'ouverture des mines.

(2) Cf. article DE BERNIS - *supra*.

b) Les minerais ferreux et non ferreux.

Les cours mondiaux et la perspective de développement d'une métallurgie des non ferreux vont accorder la priorité à ces minerais pour l'ouverture de nouvelles mines.

En ce qui concerne le zinc, le cuivre et le plomb, les investissements en cours vont permettre une multiplication par 3 de la production actuelle.

Les débouchés seront d'abord extérieurs sauf pour le zinc (blende) puisque la raffinerie de zinc de Ghazaouet pourra absorber en 1973, 70 000 tonnes (production en 1973 : 77 000). L'ouverture des mines de minerais non ferreux exigera 20 M. de D.A.

D'une manière générale une action est prévue pour ouvrir et développer l'exploitation des mines dans tous les secteurs : phosphates, pyrites, kaolin, mercure, baryte et marbre.

A cet effet les dépenses d'investissements sont de l'ordre de 80 M. de D.A.

Pour l'extension, l'exploitation des minerais non ferreux, les dépenses prévues sont de l'ordre de 290 M. de D.A.

c) Les industries chimiques.

La politique d'investissements dans cette branche est commandée par trois grandes orientations (les mêmes que celles du Plan triennal) :

- fabrication de matières techniques;
- accroissement des produits pour l'agriculture;
- continuation des grandes projets dans le domaine des engrais.

Ces diverses opérations ont pour but la valorisation des richesses nationales afin d'affermir l'équilibre extérieur et satisfaire un certain nombre de demandes intermédiaires.

On a confié la réalisation des projets aux sociétés nationales intéressées par cette branche (SONATRACH, S.N.I.C., S.N.G.G., SONAREM).

d) Sidérurgie, matériaux de construction et industries de transformation : métalliques, mécaniques et électriques.

Les projets dans cette rubrique tendent à asseoir solidement l'industrialisation pour jeter ainsi les bases d'un véritable *take-off* économique.

Sidérurgie : Cette branche se trouve toute entière confiée à la S.N.S. (Société nationale de sidérurgie).

Matériaux de construction : il n'est pas besoin de souligner l'importance que revêt cette branche. C'est une branche stratégique dans la mesure où le développement de l'activité du bâtiment et des travaux publics se trouve conditionné par la production accrue de certains produits (ciment, briques, céramique, tuyaux...) et dans la mesure où la réalisation de certains investissements dans d'autres secteurs d'activité se trouve liée à cette branche.

L'objectif visé serait la mise en place d'un potentiel important de production sur une très courte période.

e) Industries de transformation.

- *Métalliques* : la politique d'intégration industrielle dans la réalisation

des investissements s'exprime par l'élargissement des capacités de fabrication de produits, comme la charpente et la chaudronnerie.

La capacité passera de 38 000 à 70 000 tonnes pour la charpente. La chaudronnerie élèvera sa capacité de 12 000 à 30 000 tonnes.

— *Mécaniques* : Dans cette branche la politique d'intégration aura une double dimension :

— fourniture de biens d'équipements;

— fourniture de biens de consommation durables par la création de vastes complexes.

— *Électriques* :

— *les biens d'équipements* : industrie du moteur électrique et gros appareils pour l'infrastructure électrique;

— *les semi-produits* : câbles, composantes électriques, bobines d'auto;

— *les biens de consommation durables* : fabrication d'appareils radio-électriques pour le grand public (radio et T.V.). Le montant des investissements est de 137 M. de D.

f) Industries alimentaires, textiles et cuirs, produits pharmaceutiques.

Le but de ce programme est de substituer aux importations la production locale. L'élargissement du marché va se traduire par la mise en place de 11 meuneries, semouleries, de nouvelles unités de corps gras et 7 unités de conserverie.

g) Textiles et cuirs.

Cette branche connaît déjà depuis 1963 un certain développement qui s'est accru pendant le Plan triennal 67-69. Comme dans le cas précédent le développement de cette branche vise à satisfaire les besoins de la population en limitant les importations à certaines consommations intermédiaires et produits spécialisés.

TABLEAU

	Réalisé en 67-69 (triennal)	Prévu dans le quadriennal
Textiles	5 complexes dans l'industrie cotonnière. 22 ateliers de confection Filé : 20 000 t. Tissés : 70 millions de m ²	
Cuirs	3 tanneries 5 usines chaussures Cuirs à empeigne : 27 millions de pièces carrées Cuir à semelles : 930 tonnes	40,6 M. de pièces carrées 1 900 tonnes
	Chaussures en cuir : 11,2 M. de paires	21,5 M. de paires

Les dépenses d'investissements prévues sont évaluées à 515 M. de D.A. pour les textiles et 60 M. D.A. pour les cuirs.

h) Produits pharmaceutiques.

Il y a 44 M. de D.A. prévus pour la réalisation de deux unités :

- un complexe dont la base est composée par les antibiotiques;
- une unité pour la production de sirops et de spécialités courantes.

Cette branche dont le marché est estimé à 200 M. de D.A. est satisfaite pour 2 à 3 % pour la production locale.

C. — PLAN QUADRIENNAL ET COMMERCE EXTÉRIEUR

« Dans le domaine du commerce extérieur (3), comme pour tous les autres secteurs, le Plan quadriennal représente pour l'Algérie une période décisive. Il convient de faire observer qu'avec un montant global annuel, en 1973, de 12 milliards de dinars, soit 2 milliards et demi de dollars (1 U.S. = 5 D.A.), le commerce extérieur de l'Algérie constituera un instrument d'une efficience largement accrue, au bénéfice du développement économique.

« Aussi les répercussions des mesures prévues seront sensibles au niveau de l'encadrement de la commercialisation, ce qui veut dire que ce secteur d'activité connaîtra de profondes mutations sur le plan des structures.

« Quant au montant global du commerce extérieur, il est prévu qu'il augmentera de 50 % pendant la dernière année du Plan, par rapport à 1969. De plus, des mutations visant à la résorption du déficit structurel en matière d'échanges commerciaux apparaîtront très clairement dès la fin de la période quadriennale.

« Ainsi, sur le plan géographique, il aura été réalisé une plus large diversification, dont l'effet sera d'accroître substantiellement les relations commerciales de l'Algérie avec de nombreux pays du Tiers Monde (Afrique, Moyen-Orient, Asie, Amér. latine) et de la région méditerranéenne.

« Du point de vue de la structure même des échanges, les actions viseront à donner une importance accrue aux importations de biens d'équipement par une plus grande limitation des achats de produits de consommation et, d'autre part, à dynamiser le commerce d'exportation en liaison avec une production nationale en constante augmentation pour une gamme de produits de plus en plus étendue.

« Pour les années 1970 à 1973 les prévisions d'importations de biens d'équipement portent sur plus de 14 milliards de D.A. soit près de 3 milliards de dollars. C'est là, il faut en convenir, un montant très important ».

Quant à la coopération maghrébine elle est appelée, depuis les accords historiques du Tunis, d'Ifrane, de Tripoli, de Tlemcen, à se développer considérablement et de manière accélérée sur le plan commercial, économique,

(3) Déclaration du Ministre du commerce extérieur, septembre 1970.

comme dans tous les autres domaines. Les échanges trouveront le moyen de leur expansion dans la complémentarité qui sera organisée dans les prochaines années et dans l'établissement d'une collaboration plus étroite en matière de commerce extérieur extra-maghrébine à l'exportation comme à l'importation.

Principaux fournisseurs de l'Algérie par groupes de pays

	1968	%	1969	%
Europe	3 330,10	82,9	3 953,9	81,9
Amérique du Nord	352,0	8,8	434,0	9,0
Asie	106,9	2,6	137,3	2,8
Pays arabes	87,4	2,3	142,8	2,9
Afrique	68,6	1,7	92,9	1,9
Amérique latine	68,5	1,7	63,6	1,3
Océanie	0,5	-	6,1	-
Totaux	4 014,0	100,0	4 830,6	100,0

Chiffres en millions de D.A.

Principaux clients de l'Algérie par grands groupes de pays

	1968	%	1969	%
Europe	3 768,9	91,9	4 158,3	92,6
Afrique	97,2	2,4	95,8	2,0
Pays arabes	87,1	2,1	84,8	1,9
Amérique Latine	57,8	1,4	87,1	1,9
Asie	53,5	1,3	59,2	1,3
Amérique du Nord	26,3	0,6	9,0	0,2
Océanie	7,1	0,2	0,3	-
Totaux	4 097,90	100,0	4 494,5	100,0

Chiffres en millions de D.A.

*Répartition des échanges de l'Algérie
avec les pays d'Europe*

Importations		Pays	Exportations	
1968	1969		1968	1969
2 273,6	2 138,3	France	2 263,9	2 458,7
609,2	1 094,8	C. E. E. (sans la France)	927,0	961,1
144,6	245,8	A. E. L. E.	319,0	296,1
229,2	332,9	Europe de l'Est	209,7	384,2
73,5	142,1	Autres pays	49,3	58,2
3 330,1	3 953,9	Totaux	3 768,9	4 158,3

Avec les pays arabes

Importations			Exportations	
1968	1969		1968	1969
42,7	94,2	Maghreb	47,4	61,3
44,7	48,6	Autres pays	39,7	23,5
87,4	142,8	Totaux	87,1	84,8

Avec les pays d'Afrique

Importations			Exportations	
1968	1969		1968	1969
62,3	87,4	Afrique (zone Franc)	89,1	76,6
6,3	5,5	Autres pays	8,1	19,2
68,6	92,9	Totaux	97,2	95,8

D. — LE PLAN QUADRIENNAL ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les autorités ont également fait preuve d'un souci véritable de mise en place de moyens de planification régionale. Aux objectifs de croissance sectorielle déjà analysés viennent s'adjoindre les éléments d'une politique axée sur l'aide aux régions les plus déshéritées ainsi que sur la répartition équitable des ressources.

Il s'agit d'une option importante qui peut paraître à certains moments contradictoire avec une croissance maximale immédiate mais qui témoigne de la volonté des autorités de faire participer toutes les populations à l'effort comme au bénéfice de la politique de développement.

Dans le cadre de cette politique régionale ont été élaborés plusieurs programmes spéciaux prévoyant un supplément d'investissements de l'ordre de 4 955 M. de D.A.

Six wilayate en ont bénéficié jusqu'à présent. Un septième programme spécial étant en cours d'élaboration pour la wilaya de Saïda.

Les objectifs suivants sont retenus en ce qui concerne les programmes spéciaux :

1. — *Sur le plan agricole.* Mise en valeur optimale des ressources locales. A cet égard un effort de recensement est entrepris de manière aussi exhaustive que possible. De même certaines zones de « renovation rurale » ont été définies.

2. — *Sur le plan industriel.* Le souci est d'étendre au maximum l'effort d'industrialisation du pays, de façon à en diffuser les efforts sur la plus grande partie du territoire.

L'impantation d'unités industrielles a été donc décidée lorsque les contraintes de localisation n'étaient pas trop importantes (produits non pondéreux, axes de communication favorables ou lorsque les potentialités s'y prêtaient (agro-industrie notamment).

3. — *Formation-Education.* L'effort des autorités sur ce plan est absolument remarquable. Il faut que très vite soit comblé le retard des wilayate deshéritées. Les programmes spéciaux concrétisent et accélèrent un objectif déjà primordial dans le Plan National de Développement.

4. — *Infrastructure.* Dans ce secteur aussi un effort particulier est entrepris, tant sur le plan des communications qu'en ce qui concerne les équipements collectifs, pour rapprocher les wilayate jusqu'ici oubliées des grandes zones bénéficiant actuellement des effets de croissance.

L'effort financier consenti en faveur de ces programmes est très conséquent et adapté aux populations concernées, et à peu près proportionnel à ces populations.

TABLEAU

Wilaya	Population estimée au 1.1.70	Investissements en M.D.A.
Oasis (Ouargla) (1)	570 000	300
Aures (Batna) (2)	870 000	400
Grande Kabylie (2)	940 000	555
Titteri (Medea)	990 000	1 000 (3)
Tlemcen	510 000	1 000 (3)
Setif	1 400 000	1 700 (3)
Total	5 280 000	4 955

(1) Ce programme spécial correspond à la période du plan triennal de Développement (1967-1969).

(2) Consulter chronique Economique de l'Algérie, A.A.N. 1968.

(3) Ces chiffres sont légèrement arrondis. Titteri : 992 MDA; Tlemcen : 1 002,1 MDA, Sétif : 1 711 MDA.

La répartition par secteurs d'investissement s'est effectuée comme l'indique le tableau suivant. Nous l'avons fait seulement pour la Grande Kabylie-Titteri-Tlemcen et Sétif car les Oasis et les Aurès représentent les montants globaux.

TABLEAU

Secteur d'investissement \ Wilaya	Kabylie	Titteri	Tlemcen	Sétif
Agriculture	130	300	320	305
Industrie	100	115	202	825
Education-formation	100	260	125,6	132
Santé	10	31	15,2	40
Habitat	50	80	120	140
Infrastructure	58	60	69	114
Tourisme	35	10	17	32
Équipement culturel	7	-	8	3
Jeunesse-sport	5	-	16	20
Équipement administratif	10	20	26	35
Programme équipements locaux	50	116	45	65
			38,3 (1)	
Total	555	992	1 002,1	1 711,0

(1) Complexe de Beni-Saâf (pêche).
Chiffres en millions de dinars.

Notons enfin que, outre cette politique correctrice par les programmes spéciaux, la régionalisation effective du prochain Plan national est prévue. Elle s'inscrit notamment dans le cadre de la politique de décentralisation administrative et de décentralisation économique consacrées par les ordonnances du 18 janvier 1967 et 23 mai 1969 portant respectivement code communal de la Wilaya (4).

II. — LA POLITIQUE CONJONCTURELLE

A. — LA LOI DES FINANCES 1970

La loi des finances 1970 (ordonnance n° 69-107 du 31-12-69) s'est fixé expressément l'impératif de « réunir le maximum de mesures nécessités par un plan aussi ambitieux et aussi volontariste que notre Plan quadriennal » (5).

(4) J.O.R.A., n° 6 du 18 janvier 1967 et n° 44 du 25 mai 1969.

(5) *El Moudjahid*, 2-1-70.

Cette préoccupation se dégage assez nettement à la lecture des dispositions fiscales qui visent toutes à augmenter les ressources de l'Etat, sans freiner les activités économiques.

Etat A (1)

Ressources de l'Etat : dépenses engagées par l'Etat

Produits de Contributions directes	950 000 000
Produits de l'enregistrement et des timbres	125 000 000
Produits des impôts divers sur les affaires	1 000 000 000
Produits de contributions indirectes	820 000 000
Produits des Douanes	455 000 000
Produits des Domaines	50 000 000
Produits divers du budget	170 000 000
Recettes d'ordre	30 000 000
Concours extérieurs libres	-
Concours extérieurs liés	40 000 000
Fiscalité pétrolière	1 335 000 000
Participation du secteur d'Etat	1 308 700 000
Total général	6 283 700 000 D. A.

(1) *Etat A* : « Recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général ».

Etat B (1)

Répartition par ministère des crédits ouverts pour 1970

Ministère	Crédits ouverts	Observations
Présidence	27 734 000	(1) Dont : prise en charge des dépenses de la protection civile : 26 000 000
Défence Nationale	490 000 000	
Transports	72 345 000	
Finances et Plan	138 179 000	(2) Dont : Formation professionnelle des anciens Moudjahidines 20 000 000
Affaires étrangères	71 174 000	
Intérieur	384 747 000 (1)	
Agriculture et Réf. Agraire	183 188 000	(3) Dont : Instituts technologiques 50 000 000
Information	59 492 000	
Justice	58 832 000	
Education Nationale	980 000 000	(2) - Reclassement des anciens moudjahidines en fonction dans les administrations publiques 50 000 000
Santé publique	324 431 000	
Ancien Moudjahidines	330 170 000	
Industrie et Energie	42 748 000 (2)	(3) - Service National 60 000 000
Travaux publics et construc.	156 786 000	
Commerce	21 750 000	
Travail et affaires sociales	97 112 000	- Distribution d'effets vestimentaires aux élèves nécessiteux (enseignement primaire) 20 000 000
Tourisme	12 285 000	
Jeunesse et Sports	70 705 000	
Habous	33 543 000	
Charges communes	927 809 000 (3)	
Total général	4 447 000 000	

(1) *Etat B* : « Budget de fonctionnement ».

Etat C (1)

I - Concours définitifs		2 452 000 000
II - Concours temporaires		3 158 000 000
1. Industrie et énergie	2 026 000 000	
2. Agriculture	400 000 000	
3. Habitat	185 000 000	
4. Tourisme	65 000 000	
5. Infrastructure	132 000 000	
6. Transports	100 000 000	
7. Régularisation	73 000 000	
8. Concours divers à l'économie	177 000 000	
	3 158 000 000	5 610 000 000

(1) *Etat C* : « Prêts et avances sur les ressources du trésor public ».

Etat D (1)

- Industrie	300 000 000
- Commerce	500 000 000
- Agriculture	55 000 000
- Finances	115 000 000
- Transports	17 000 000
- Tourisme	3 250 000
- Travaux publics	4 600 000
- Santé	8 600 000
- Information	2 800 000
- Présidence	600 000
- Coopérative	1 000 000
- Intérieur	300 000 000
Total général	1 308 700 000

(1) *Etat D* : « Montant de la contribution » (répartition par secteur).

B. — LES INSTITUTS DE TECHNOLOGIE (I.T.) — OBJECTIFS ET RÉALISATIONS EN 1970

Les I.T. constituent une réponse partielle aux besoins énormes en cadres.

S'il est devenu un lieu commun d'affirmer que la formation des hommes constitue, dans une stratégie donnée de la croissance et du développement, un préalable indispensable, il n'en demeure pas moins que c'est le principal obstacle auquel s'est heurté (et se heurte) l'Algérie dans sa lutte contre le

sous-développement. Qualifié de goulot d'étranglement, le manque de cadres formés à tous les niveaux est l'expression d'une série de déficits cumulés.

Besoins en main-d'œuvre qualifiée (1970-1973)
(Algérianisation comprise)

	Besoins nouveaux	Algérianisés	Total
Cadres supérieurs	27 800	15 000	42 800
Cadres moyens	39 700	10 000	49 700
Ouvriers qualifiés	186 200	3 000	189 200

On trouvera ici le tableau représentant le déficit pour la période quadriennale :

	Besoins	Production du système	déficit
Cadres supérieurs	42 800	13 200 (30,8%)	29 600
Cadres moyens	49 700	18 500 (37,2%)	31 200
Ouvriers qualifiés	189 200	106 200 (56,2%)	83 200

A l'heure où le pays consacre 11 % de son P.N.B. à l'éducation nationale et la formation, il eut été intolérable que cet effort se traduise pendant la période quadriennale, par une impuissance à résoudre le problème vital du potentiel humain qui a le plus d'effets immédiats sur la production. De surcroît à l'heure où la scolarisation va pouvoir se réaliser pour tous les enfants nés après 1962, il eut été inacceptable de ne pas donner une chance (dernière ?), aux classes d'âges plus anciennes et à tous ceux que le système traditionnel avait empêché de trouver une place dans les cycles de formation ou dans l'appareil productif.

Cependant ces considérations ne rendent pas pleinement compte du choix fait en faveur des I.T. Il faut situer les I.T. dans l'option socialiste du pays qui tend à favoriser la promotion des hommes et leur valorisation professionnelle qui s'imposent comme un impératif pour cette jeune société algérienne. C'est de l'avenir professionnel de ces jeunes que la Nation a besoin et non de son passé scolaire.

C'est pourquoi tout commande que l'on utilise tous les moyens et les techniques disponibles qui permettront de donner des chances de résoudre ce problème.

C'est à l'utilisation d'une pédagogie nouvelle permettant d'une part de résoudre le problème de la production d'une quantité donnée de cadres nécessaires au développement et d'autre part de la formation de cadres qualitativement adaptés à la demande nationale que répond l'intervention des I.T.

L'objectif essentiel est de transformer l'élève en producteur dès que possible, par le renversement du processus classique d'apprentissage. Le travail sur le terrain constituera la matière à partir de laquelle le message écrit ou oral sera élucidé.

TABLEAU

Secteurs	Années Niveaux	Objectifs plan 1970			Réalisation 1970			Déficits (-) Excédents (+) 1970		
		3	4	5	3	4	5	3	4	5
Agriculture (I. T. A.)		-	-	570	-	-	434	-	-	- 136
Agriculture (techniciens)		-	1 000	-	-	0	-	-	- 1 000	
Commerce		-	245	100	-	200	150	-	- 45	+ 50
Ed. Nationale		3 000	0	2 200	5 487	983	1 083	+ 2 487	+ 983	- 1 117
Finances et comptabilité		-	245	150	-	232	70	-	- 13	- 80
Hôtellerie et tourisme		-	120	100	-	150	150	-	+ 30	+ 50
Industrie		-	730	290	-	240	170	-	- 490	- 120
Planification		-	-	60	-	-	120	-	-	+ 60
Santé		-	700	100	-	843	175	-	+ 143	+ 75
Jeunesse		-	600	-	-	0	-	-	- 600	
T. P. et Bat ¹		-	440	110	-	300	0	-	- 140	- 110
Topographie		-	120	60	-	0	0	-	- 120	- 60
Totaux		3 000	4 200	3 740	5 487	2 948	2 352	+ 2 487	- 1 252	- 1 388

Mais la satisfaction de ces besoins se verra compromise par l'inadaptation du système d'éducation et de formation. Le système classique s'est révélé impuissant à satisfaire des besoins donnés dans une conjoncture donnée. En effet un débit très faible des « déchets » trop importants, une formation non liée à l'emploi ont fait que ce système classique ne pouvait à moyen terme permettre à l'Algérie de se dégager de la dépendance technologique dans laquelle elle se trouve.

Si l'on compare la production du système d'éducation classique aux besoins du pays en cadres, on constate que le déficit reste encore important.

La commission nationale de la réforme de l'enseignement, dont les travaux doivent s'étendre sur toute la durée du plan quadriennal, est appelée à mettre en place un système nouveau répondant aux options socialistes du pays. Cependant toute solution proposée ne pourra être mise en place qu'en dehors de la période considérée.

Des mesures de rentabilisation du système d'éducation ont été prévues : réduction de la déperdition scolaire (normalisation des parcours, réduction de redoublements et des échecs aux examens). Cependant ces mesures ne per-

mettront que la satisfaction de 30,8 % pour les cadres supérieurs, 37,2 % pour les cadres moyens et 56,2 % pour les ouvriers qualifiés.

*
**

Le bilan de l'année 1970 peut être considéré comme un moyen de tester les premiers pas de la mise en application d'un plan de développement qualifié « d'ambitieux ». Or, les données chiffrées font défaut pour l'instant, qui auraient permis de mesurer ce bilan. Néanmoins des mesures de nature institutionnelle, notamment dans le domaine de la formation des cadres, ont été solidement posées.

Ce qui distingue la classe dirigeante algérienne des autres bourgeoisies africaines, c'est sa volonté réaffirmée de s'appropriier les moyens de production pour les transformer aussitôt en capital national. C'est là un processus complexe dont les résultats ne peuvent être appréciés sérieusement qu'avec un certain recul.

Renaldo WALTER-NICOLET
Juin 1971.